

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

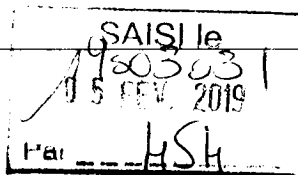
Numéro de gestion : 1999 B 00201 Numéro SIREN : 422 949 677 Nom ou dénomination : PROMO DIFFUSION 27
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2019 sous le numéro de dépôt 454

SARL PROMO DIFFUSION 27

COMPTES ANNUELS

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	146	146		
Fonds commercial (1)	30 962		30 962	30 962
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 667	16 394	2 274	3 124
Autres immobilisations corporelles	292 491	236 651	55 840	23 849
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 771		12 771	12 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	355 038	253 191	101 848	70 575
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	695 241		695 241	684 742
Avances et acomptes versés sur commandes	1 498		1 498	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 913	7 530	15 383	9 334
Autres créances	90 063		90 063	47 696
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 231		30 231	2 090
Charges constatées d'avance (3)	6 724		6 724	4 744
TOTAL ACTIF CIRCULANT	846 670	7 530	839 140	748 606
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 201 708	260 721	940 987	819 181
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	476 669	475 765
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 355	904
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	487 823	485 469
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	123 886	14 134
Emprunts et dettes financières diverses (3)	108 305	88 305
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 482	166 782
Dettes fiscales et sociales	50 579	48 330
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 912	16 161
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	453 164	333 712
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	940 987	819 181
(1) Dont à plus d'un an (a)	71 417	13 950
(1) Dont à moins d'un an (a)	381 747	319 762
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	28 510	184
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 189 808	1 111 240	78 568	7,07
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	1 189 808	1 111 240	78 568	7,07
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra		150	-150	-100,00
Autres produits	239	40	228	NS
Total I	1 190 046	1 111 400	78 646	7,08
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	685 997	620 042	65 955	10,64
Variations de stock	-10 498	-53 094	42 596	-80,23
Achats de matières premières et autres approvi	4 501		4 501	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	317 269	297 756	19 513	6,55
Impôts, taxes et versements assimilés	10 909	12 632	-1 723	-13,64
Salaires et traitements	133 857	130 481	3 376	2,59
Charges sociales	18 503	19 059	-555	-2,91
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	11 383	11 346	38	0,33
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	25 627	66 795	-41 168	-61,63
Total II	1 197 547	1 105 015	92 532	8,37
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 501	6 385	-13 886	-217,48
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	208		208	
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilière				
Total V	208		208	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 621	3 348	-727	-21,71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	2 621	3 348	-727	-21,71
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 413	-3 348	935	-27,92
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	-9 914	3 037	-12 951	-426,44



Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	13 510	1 213	12 297	NS
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges				
Total produits exceptionnels (VII)	13 510	1 213	12 297	NS
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 241	3 346	-2 105	-62,90
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 241	3 346	-2 105	-62,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 269	-2 133	14 402	-675,17
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 203 764	1 112 613	91 151	8,19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 201 409	1 111 709	89 701	8,07
BENEFICE OU PERTE	2 355	904	1 451	160,51
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entité : SARL SARL PROMO DIFFUSION 27

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 940 987 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 355 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2018 par le(s) dirigeant(s) de l'entreprise .

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 939 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 962			30 962
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146			146
Immobilisations incorporelles	31 109			31 109
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 667			18 667
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 433	40 528		241 961
- Matériel de transport	40 600			40 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 934	1 997		9 930
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	268 634	42 525		311 159
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 640	131		12 771
Immobilisations financières	12 640	131		12 771
ACTIF IMMOBILISE	312 383	42 656		355 038

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	30 962
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	30 962



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146			146
Immobilisations incorporelles	146			146
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 544	850		16 394
- Installations générales, agencements aménagements divers	180 102	10 445		190 547
- Matériel de transport	38 082	88		38 170
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 934			7 934
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	241 661	11 383		253 044
ACTIF IMMOBILISE	241 807	11 383		253 191

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 132 471 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 771		12 771
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 913	22 913	
Autres	90 063	90 063	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 724	6 724	
Total	132 471	119 700	12 771
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.R.R. & AVOIRS NON RECUS	50 400
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	2 013
Total	52 413



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 453 164 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	28 510	28 510		
- à plus de 1 an à l'origine	95 376	23 959	71 417	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 482	156 482		
Dettes fiscales et sociales	50 579	50 579		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	122 217	122 217		
Produits constatés d'avance				
Total	453 164	381 747	71 417	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	106 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	24 574			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FRES ACHATS F.GX NON PARV	4 055
BANQUES/INTERETS A PAYER	455
PROV. P/CONGES PAYES	15 780
CHARGES SOCIALES PROV CP	3 629
ETAT : CHARGES A PAYER	4 425
Total	28 345



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	6 724		
Total	6 724		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

PROMO DIFFUSION 27

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 Euros

Siège social : Rue Pillard Soulain

BRETEUIL SUR ITON

27160 BRETEUIL

RCS EVREUX 422 949 677

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018, s'élevant à 2 354.86 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|------------|
| - Un résultat de | 2 354.86 € |
| - Une somme de | 2 354.86 € |
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.